

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ZENITH SMID CAP EUROPE by INDEPENDANCE AM

Nom de l'initiateur : **Zenith AM**

Part C - Code ISIN : FR001400MP50

Site internet : www.zenith-am.com

Contact : Appeler le **+33 1 80 98 00 50** pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Zenith AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Zenith AM est une société de gestion de portefeuille agréée en France sous le numéro GP-11000028 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : **22/04/2024**

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le fonds est un OPCVM constitué juridiquement sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP ») de droit français.

Durée

Zenith SMID Cap Europe by Indépendance AM a été constitué pour une durée de 99 ans. Zenith AM peut cependant décider de le dissoudre par anticipation à tout moment.

Objectifs

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence Stoxx® Europe ex UK Small NR (dividendes réinvestis), représentatif des valeurs européennes ayant une faible capitalisation. Zenith SMID Cap Europe by Indépendance AM n'est pas un fonds indiciel. La gestion du fonds est une gestion active et discrétionnaire qui n'a pas pour objet de reproduire à l'identique la performance de l'indice de référence.

La politique d'investissement du FCP consiste à acheter des actions de sociétés européennes (à l'exclusion des sociétés situées au Royaume-Uni) de petites et moyennes capitalisations cotées sur un marché réglementé, dont la capitalisation boursière est comprise entre 200 millions d'euros et 15 milliards d'euros et dont la valorisation est faible en dépit d'une rentabilité des fonds propres et/ou des capitaux investis supérieure à celle du marché et à les vendre progressivement quand elles ne répondent plus à ces critères selon l'analyse du délégataire.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions de préférence et certificats d'investissement émis par de telles sociétés.

Les titres éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions) représentent en permanence au minimum 75% des actifs.

Le FCP n'investira pas plus de 10% de l'actif net en parts d'OPC.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré (J) par le dépositaire avant 11h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine VL calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). La VL est calculée en J+2 chaque jour ouvré à l'exception des jours fériés (au sens de l'article L3133-1 L222-11 du Code du Travail) ou de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié civil en France (au sens de l'article L3133-1 du Code du Travail) ou si les bourses de références sont fermées, la centralisation des souscriptions/rachats s'effectue le jour ouvré suivant.

Affectation du résultat : capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Le FCP est destiné à tous les investisseurs dont l'objectif est d'investir en titres de capital. Les investisseurs doivent être capables de tolérer des fluctuations de valeurs et des pertes significatives. Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur apport dans un délai de cinq ans.

Le dépositaire du FCP est Société Générale S.A agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ». D'autres informations sur le FCP ainsi que le prospectus, les rapports annuels et semestriels et les valeurs liquidatives sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de la Société de gestion.

De plus amples informations sur le produit, sont tenus à disposition de l'investisseur le prospectus et le reporting sur le site internet de la société de gestion : <https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm>.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevée et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ceci s'explique par des investissements en actions de sociétés de petites capitalisations.

Par ailleurs, le FCP peut également être exposé aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir : risque lié à la détention d'actions de petites capitalisations, risque de liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : cinq ans minimum			
Exemple d'investissement : 10 000€			
Scénarios		1 an	5 ans (période de détention recommandée minimale)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 050€	2 970€
	Rendement annuel moyen	-59,52%	-21,57%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 030€	7 160€
	Rendement annuel moyen	-29,66%	-6,46%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 400€	12 530€
	Rendement annuel moyen	4,01%	4,61%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	15 020€	17 520€
	Rendement annuel moyen	50,22%	11,87%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- le 31/08/2021 et le 31/10/2023 pour le scénario défavorable ;
- le 31/01/2014 et le 31/01/2019 pour le scénario intermédiaire ;
- le 30/06/2016 et le 30/06/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Zenith AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Zenith AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 €		
Scénarios		
Coûts totaux		
Incidence des coûts annuels (*)		

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,40 % avant déduction des coûts et de 4,61 % après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (9,70% du montant investi/970,50 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée	0€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,95% de la valeur de votre investissement par an.	195€
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Nous prélevons 10% de l'écart entre la performance de l'actif net de la part et celle de l'indice de référence. L'excédent de performance est calculé net de tous coûts. La commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du FCP. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.	0€

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Ce produit convient aux investissements à long terme. Les parts du Fonds peuvent en principe être rachetées chaque jour de valorisation. Sauf mention contraire dans le prospectus, une telle opération n'engendre en principe aucun coûts ou frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à : Zenith AM - 13, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS ou par courriel à l'adresse électronique suivante : info@zenith-am.com

Autres informations pertinentes

Devise de la part C : euro. Classification SFDR : article 8. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Délégation de gestion financière : Indépendance AM S.A.S. Les modalités de cette délégation sont précisées dans le prospectus.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale

Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion :

<https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm>.

L'investisseur peut également saisir le Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75002 Paris CEDEX 02 ou internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ZENITH SMID CAP EUROPE by INDEPENDANCE AM

Nom de l'initiateur : **Zenith AM**

Part CS - Code ISIN : FR001400MP68

Site internet : www.zenith-am.com

Contact : **Appeler le +33 1 80 98 00 50 pour de plus amples informations**

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Zenith AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. Zenith AM est une société de gestion de portefeuille agréée en France sous le numéro GP-11000028 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : **22/04/2024**

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le fonds est un OPCVM constitué juridiquement sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP ») de droit français.

Durée

Zenith SMID Cap Europe by Indépendance AM le FCP a été constitué pour une durée de 99 ans. Zenith AM peut cependant décider de le dissoudre par anticipation à tout moment.

Objectifs

L'objectif de gestion du FCP est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence Stoxx® Europe ex UK Small NR (dividendes réinvestis), représentatif des valeurs européennes ayant une faible capitalisation. Zenith SMID Cap Europe by Indépendance AM n'est pas un fonds indiciel. La gestion du fonds est une gestion active et discrétionnaire qui n'a pas pour objet de reproduire à l'identique la performance de l'indice de référence.

La politique d'investissement du FCP consiste à acheter des actions de sociétés européennes (à l'exclusion des sociétés situées au Royaume-Uni) de petites et moyennes capitalisations cotées sur un marché réglementé, dont la capitalisation boursière est comprise entre 200 millions d'euros et 15 milliards d'euros et dont la valorisation est faible en dépit d'une rentabilité des fonds propres et/ou des capitaux investis supérieure à celle du marché et à les vendre progressivement quand elles ne répondent plus à ces critères selon l'analyse du déléguataire.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions de préférence et certificats d'investissement émis par de telles sociétés.

Les titres éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions) représentent en permanence au minimum 75% des actifs.

Le FCP n'investira pas plus de 10% de l'actif net en parts d'OPC.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour ouvré (J) par le dépositaire avant 11h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine VL calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). La VL est calculée en J+2 chaque jour ouvré à l'exception des jours fériés (au sens de l'article L3133-1 L222-11 du Code du Travail) ou de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA). Dans le cas où le jour de centralisation est un jour férié civil en France (au sens de l'article L3133-1 du Code du Travail) ou si les bourses de références sont fermées, la centralisation des souscriptions/rachats s'effectue le jour ouvré suivant.

Affectation du résultat : capitalisation.

Investisseurs de détail visés

Le FCP est destiné à tous les investisseurs dont l'objectif est d'investir en titres de capital. Les investisseurs doivent être capables de tolérer des fluctuations de valeurs et des pertes significatives. Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur apport dans un délai de cinq ans.

De plus amples informations sur le produit, sont tenues à disposition de l'investisseur le prospectus et le reporting sur le site internet de la société de gestion : <https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm>.

Le dépositaire du FCP est Société Générale S.A agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ». D'autres informations sur le FCP ainsi que le prospectus, les rapports annuels et semestriels et les valeurs liquidatives sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de la Société de gestion. Affectation du résultat : capitalisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez l'investissement pendant cinq (5) ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevée et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ceci s'explique par des investissements en actions de sociétés de petites capitalisations.

Par ailleurs, le FCP peut également être exposé aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir : risque lié à la détention d'actions de petites capitalisations, risque de liquidité.

Une description détaillée de l'ensemble des risques figure dans le prospectus du FCP à la section « profil de risque ». Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : cinq ans minimum			
Exemple d'investissement : 10 000€			
Scénarios		1 an	5 ans (période de détention recommandée minimale)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	4 050€ -59,52%	2 970€ -21,57%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 070€ -29,27%	7 250€ -6,24%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 460€ 4,59%	12 880€ 5,19%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	15 110€ 51,05%	18 010€ 12,49%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- le 31/08/2021 et le 31/10/2023 pour le scénario défavorable ;
- le 31/01/2014 et le 31/01/2019 pour le scénario intermédiaire ;
- le 30/06/2016 et le 30/06/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Zenith AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Zenith AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

<i>Investissement de 10 000 €</i>		
Scénarios		
Coûts totaux		
Incidence des coûts annuels (*)		

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,42% avant déduction des coûts et de 5,19% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée	0€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, [mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.]	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40% de la valeur de votre investissement par an.	140€
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Nous prélevons 10% l'écart entre la performance de l'actif net de la part et celle de l'indice de référence. La commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative du FCP. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.	0€

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Ce produit convient aux investissements à long terme. Les parts du Fonds peuvent en principe être rachetées chaque jour de valorisation. Sauf mention contraire dans le prospectus, une telle opération n'engendre en principe aucun coûts ou frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à : Zenith AM - 13, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS ou par courriel à l'adresse électronique suivante : info@zenith-am.com

Autres informations pertinentes

Devise de la part CS : euro. Classification SFDR : article 8. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Délégation de gestion financière : Indépendance AM S.A.S. Les modalités de cette délégation sont précisées dans le prospectus.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale

Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion : <https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm>.

L'investisseur peut également saisir le Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>.